



La place des Solutions Fondées sur la Nature pour prévenir les inondations

Département : Ain

Territoire concerné : 142 communes du SR3A

Nombre d'habitants : 163 000

Délégation : Lyon

Interlocuteurs Agence : Cécile Marqueste

PRÉSENTATION DE LA DEMARCHE

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

Porteur et animateur de la démarche

SR3A – Syndicat de la Rivière d'Ain
Aval et de ses Affluents

Partenaires

France Nature Environnement Ain

Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes

Recréavia – Olivia Lefebvre / Crocoscribe – François Delahaie

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Le SR3A, dans le cadre de Programme d'Actions de Prévention des Inondations, a souhaité questionner les habitants de son territoire sur la place à donner aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans des projets/actions/chantiers de prévention des inondations. Sous entendu, quelle place des SFN par rapport aux solutions structurelles (digues, ouvrages). En effet, 84 communes du territoires sont directement concernées par un risque inondation (qu'il soit de type débordement, ruissellement ou remontée karstique). Les derniers épisodes d'inondations de l'année 2021 ont entraîné la reconnaissance en catastrophe sur 15 communes.

LES ENJEUX ABORDÉS PAR LA DÉMARCHE

- Le fonctionnement d'un cours d'eau
- Notions « inondations » : aléa, enjeux, risques, qualification et quantification d'un aléa, types d'inondations
- Les SFN (reméandrage ; zones humides ; infiltration...)
- Les solutions structurelles
- La gestion de crise inondation et les comportements des citoyens

LES ENJEUX DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS (OF) DU SDAGE¹

- OF n°3 : Prendre en compte les enjeux sociaux et économiques des politiques de l'eau
- OF n°6 : Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides
- OF n°8 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

La participation citoyenne, mise en place entre novembre 2022 et juin 2023 a répondu à trois objectifs :

- ➔ faire un état des lieux des connaissances des habitants sur les inondations, de la vulnérabilité ou non de leur commune et de leur bassin de vie, des rôles et des comportements adaptés en cas de crise, etc.
- ➔ questionner ces citoyens sur la place à donner aux SFN dans des actions de prévention des inondations (VS solutions structurelles) et sur les critères d'acceptation sociale de ces SFN et solutions structurelles en cas de travaux
- ➔ par l'intermédiaire d'une opération telle que présentée dans cette fiche, mettre en place une vraie implication et considération citoyenne dans le comité de pilotage de PAPI

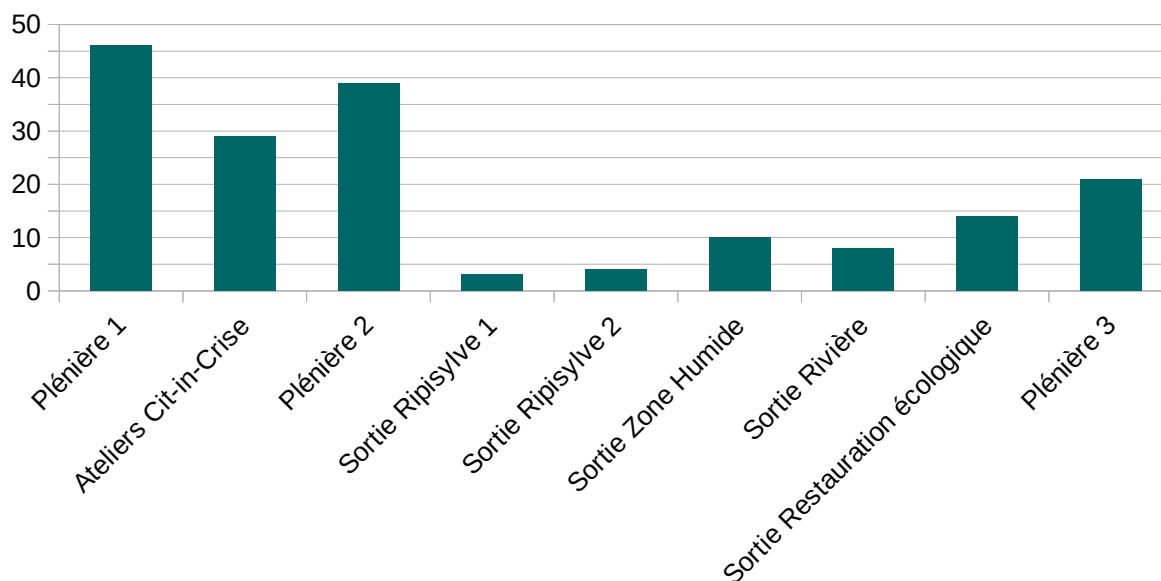
Coût de la démarche

- ➔ **Coût total : 72 633 €**
- ➔ Montant pris en charge par l'AERMC dans le cadre de l'appel à projets Eau et participation citoyenne : 55 872 €

Quelques chiffres

- ➔ 46 participants sur l'ensemble des événements
- ➔ 9 événements participatifs

Nombre de personnes présentes aux événements



¹ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin

ITINERAIRE DE LA DEMARCHE



DÉROULEMENT DE LA DEMARCHE

Après constitution du groupe de citoyens, démarrage d'un programme comprenant :

- ➔ **Une plénière de lancement (journée 10h-16h30 - présence fortement recommandée)** : présentation des acteurs, de la démarche, de l'origine, des objectifs ; questions citoyens : pourquoi sont-ils là ? ; ateliers et marché des connaissances ; world café : quels événements vécus ? Quels comportements ? Quelles solutions pour la PI ? Comment vivez-vous le risque inondation ? ; Restitution clownesque
- ➔ **Ateliers Cit-in-Crise (présence facultative, selon volonté)** : 3 ateliers sur 2 jours
- ➔ **Une plénière intermédiaire (journée 10h-16h30 - présence fortement recommandée)** : quel rapport à la nature ; intervention France Dignes ; ateliers de réflexions sur les SFN sur la base d'une situation fictive ; radar de la confiance ; Restitution clownesque
- ➔ **Des sorties sur le terrain (présence facultative, selon volonté) organisées par le SR3A, FNE 01 et le CEN 01**, qui ont permises aux citoyens de mieux comprendre les apports théoriques vus lors de deux premières plénières : nombreux témoignages de meilleures connaissances sur le fonctionnement d'un cours d'eau et des milieux humides ; de changement de vision de ce que doit être un cours d'eau
- ➔ **Une plénière de clôture (journée 10h-16h30 - présence fortement recommandée)** : intervention CEN Rhône-Alpes ; contributions individuelles et collectives ; présentation des suites envisagées ; prototypage de solutions de communications pour sensibiliser d'autres citoyens, des élus, des chefs d'entreprise, des agriculteurs
- ➔ **Présentation au comité syndical du SR3A** : par 3 citoyens, retour sur la démarche en tant que telle et présentation des contributions

EXTRAITS DE RÉSULTAT

L'intégralité des résultats et outils créés à l'occasion sont disponibles sur le site :

<https://www.ain-aval.fr/consultation-citoyenne-papi/>

LES INGRÉDIENTS DE LA REUSSITE

- ➔ Une ambiance conviviale « posée » dès le début du premier évènement : au-delà des objectifs, volonté que les citoyens passent de bons moments
- ➔ Un appui considérable par deux facilitateurs : facilitatrice d'évènement et facilitateur graphique
- ➔ Un programme souple, à la carte pour les sorties terrains
- ➔ Des intervenants experts très bons « vulgarisateur/orateur »
- ➔ Des journées dynamiques avec des modalités de travail variées
- ➔ Des élus témoins, lors des séances plénières, ambassadeurs et relais auprès des instances politiques

IDEE INSPIRANTE :

Idée(s) originale(s) de la démarche que l'Agence souhaite mettre en avant

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- ➔ Tentative de certaines mairies de « placer » certains citoyens lors de tirages au sort biaisés sur les listes électorales : sur-représentation d'hommes de plus de 60 ans
- ➔ Définir des objectifs extrêmement précis et les traduire en modalités attractives pour donner envie aux citoyens de poursuivre sur les 7 mois

LES PERSPECTIVES ET IMPACTS POLITIQUES

- ➔ Présentation des conclusions en comité syndical du SR3A
- ➔ Intégration de 2 ou 3 citoyens volontaires dans une instance de pilotage du PAPI
- ➔ Démonstration aux élus de l'intérêt de la participation citoyenne dans les politiques publiques et de la qualité des échanges

SOURCES

L'intégralité des résultats et outils créés à l'occasion sont disponibles sur le site :

<https://www.ain-aval.fr/consultation-citoyenne-papi/>

Date de rédaction : juillet 2023